



15, rue Gamble Est, bureau 204 -Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6
Inscription (TSXV = EXS) (OTC PK = EXSFF) (FSE et BE = E1H)

EXPLOR OBTIENT LE VISA POUR SON PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DÉFINITIF EN VUE D'UNE NOUVELLE ÉMISSION D'UNITÉS ORDINAIRES ET ACCRÉDITIVES

Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être diffusé par les agences de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.

Rouyn-Noranda, Canada, le 12 mars 2012

Ressources Explor inc. (la « Société » ou « Explor ») est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu le visa pour son prospectus simplifié définitif (le « prospectus ») déposé dans chacune des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec (le « placement ») relativement à une émission de (i) un minimum de 1 666 667 unités et un maximum de 16 666 667 unités de la société au prix de 0,30 \$ l'unité (les « unités »), et (ii) un minimum de 4 285 714 unités accréditatives et un maximum de 18 800 000 unités accréditatives de la société au prix de 0,35 \$ l'unité accréditative (les « unités accréditatives »), pour un produit brut global minimal de 2 000 000 \$ et un produit brut global maximal de 11 580 000 \$.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription visant l'achat d'une action ordinaire. Chaque unité accréditative est composée d'une action ordinaire devant être émise à titre d'« action accréditative », au sens donné à ce terme dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et d'un demi bon (½) de souscription visant l'achat d'une action ordinaire. Chaque bon de souscription entier conférera à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,50 \$ l'action à tout moment avant la date qui tombe 18 mois après la date de clôture du placement.

Le produit du placement des unités accréditatives sera utilisé par Explor pour engager des frais d'exploration au Canada (« FEC ») sur la propriété minière Timmins Porcupine West, située en Ontario. Une fois qu'ils auront fait l'objet d'une renonciation, les FEC seront admissibles à titre de « dépenses minières déterminées » au crédit d'impôt à l'investissement fédéral ainsi qu'au crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario de 5 %.

Le placement sera réalisé dans le cadre d'un placement pour compte par l'intermédiaire d'Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. (le « placeur pour compte »). Le prix d'émission des unités et des unités accréditatives et le prix d'exercice des bons de souscription ont été établis par la Société et le placeur pour compte en fonction de la situation du marché au moment du dépôt par la Société du prospectus dans le cadre du placement.

La Société a attribué une option de surallocation au placeur pour compte, qui pourra être levée en totalité ou en partie, pendant une période de 30 jours suivant la clôture du placement, aux termes de laquelle celui-ci pourra acquérir un nombre maximal d'unités et d'unités accréditatives supplémentaires correspondant à 15 % du nombre d'unités et d'unités accréditatives vendues aux termes du placement, respectivement. Dans le cadre du placement, la Société versera au

placeur pour compte une rémunération en espèces de 7 % et lui attribuera des options de rémunération lui conférant le droit d'acquérir un nombre d'actions ordinaires correspondant à 5 % du nombre global d'unités et d'unités accréditatives émises et vendues aux termes du placement (y compris l'option de surallocation) pendant une période de 18 mois suivant la clôture du placement, au prix de 0,30 \$ l'action.

Explor affectera le produit net du placement principalement à poursuivre les travaux d'exploration sur la propriété Timmins Porcupine West, située dans la division minière de Porcupine, dans la province de l'Ontario. Le solde du produit net du placement sera affecté à son fonds de roulement.

La Bourse de croissance TSX a conditionnellement approuvé l'inscription à sa cote des titres devant être émis en vertu du placement. Le placement est assujéti aux conditions d'usage ainsi qu'à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Les unités et unités accréditatives n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), et ne peuvent être offertes, vendues ni livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou le bénéfice de celles-ci, à moins d'être inscrites en vertu de la Loi de 1933 ou d'avoir obtenu une dispense des exigences en matière d'inscription prévues par la Loi de 1933. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat concernant les titres, et aucune vente de titres ne sera réalisée dans quelque état des États-Unis que ce soit, où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur les « Pink Sheets » des États-Unis (EXSFF), à la bourse de Francfort et à la bourse de Berlin (E1H).

Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Une copie du prospectus peut être obtenue aux bureaux d'Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc, au 2200 Avenue McGill College, bureau 350, Montréal, Québec, H3A 3P8 (à l'attention de Mélanie Legris).

La Société

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reliés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Christian Dupont, président
Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630
Fax : 819-797-6050
Site Web : www.explorresources.com

Relations aux investisseurs :
Gary Lindsey
Stratostar Marketing Group LLC
Tél: 720-273-6224